

## Communiqué de presse

### Partenariat renforcé entre la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et Paris EUROPLACE

**Abidjan, le 27 avril 2016** – La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) des pays de l’UEMOA et Paris EUROPLACE, organisation représentative de la place financière française ont signé aujourd’hui, une convention de partenariat afin de formaliser leur coopération initiée depuis 2013. Cette coopération touche un certain nombre de projets communs notamment la participation et l’organisation de forums, la participation active de la BRVM aux travaux du « Cluster Finances AfricaFrance », animé par Paris EUROPLACE, etc.

Cette convention signée dans le cadre du déplacement de la délégation du MEDEF en Côte d’Ivoire, vise à renforcer les relations entre la BRVM et Paris EUROPLACE en s’appuyant sur la position privilégiée qu’occupe la BRVM, comme unique plateforme boursière africaine à vocation panafricaine et porte d’accès aux marchés financiers des huit pays de l’UEMOA et la Place financière de Paris, principale porte d’accès aux marchés de la zone Euro, leader sur les marchés actions et obligations, ainsi qu’en matière de gestion d’actifs.

Ce nouveau partenariat s’inscrit pour la BRVM dans son ambition d’élargir la base de ses investisseurs internationaux et sensibiliser les filiales africaines des entreprises françaises et européennes à la cotation en Afrique. Pour Paris EUROPLACE, l’ambition est d’approfondir ses relations avec les places financières émergentes pour initier et développer de nouveaux projets communs.

Pour atteindre ces objectifs, quatre axes structurants, complémentaires et d’intérêts convergents ont été identifiés :

- **Axe 1 : Soutien au développement de la BRVM, et plus largement à la Place financière des pays de l’UEMOA :** le principal objectif est de soutenir le développement de la BRVM, comme composante structurante de la place financière des pays de l’UEMOA. Ceci devrait se traduire concrètement par la mise en place d’une structure représentative des acteurs de la Place financière des pays de l’UEMOA, réunissant l’ensemble des parties prenantes, sur le modèle d’organisation des grandes places financières émergentes.
- **Axe 2 : Accompagnement des entreprises africaines et des filiales africaines d’entreprises européennes de la région UEMOA, vers la cotation :** la première étape pourrait consister en la sensibilisation des entreprises africaines, ainsi que les filiales africaines des entreprises européennes à la cotation boursière.

- **Axe 3 : Identification et développement de potentialités d'investissement français et européens sur la BRVM :** il s'agit d'un levier essentiel pour accompagner le développement des investissements boursiers français en Afrique. Des axes d'actions concrets seront rapidement mis en œuvre, notamment dans le cadre du Comité Investisseur du « Cluster Finances AfricaFrance ».
- **Axe 4 : Développement d'initiatives dans la recherche et l'innovation financières :** des actions conjointes seront développés dans le domaine de la recherche en finance, notamment sur les thèmes de la finance durable, la gestion des risques, le gouvernement d'entreprise, les instruments de financement des entreprises, et le développement de PME innovantes, notamment dans le secteur financier, en s'appuyant sur l'expérience du pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION.

A l'occasion de la signature de cette déclaration d'intention Monsieur Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur général de la BRVM a déclaré : *« la présente convention qui vient formaliser les relations entre les deux places financières est une opportunité unique de partage d'expériences et de coopération que nous entendons utiliser dans la mise en œuvre des actions de développement du marché financier régional de l'UEMOA ».*

Monsieur Karim ZINE-EDDINE, Directeur des Études et des Relations avec l'Afrique, Paris EUROPLACE a souligné : *« Nous nous réjouissons de la signature ce jour de l'accord de coopération avec la BRVM. Notre proximité culturelle et nos relations économiques et financières existantes sont un socle fort pour contribuer à la structuration, au développement et au rayonnement de la BRVM et au renforcement de nos liens ».*